

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS WILAYA DE SAIDA

Numéro d'identification fiscale (NIF) : 408015000020074

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT AVEC EXIGENCES DE
CAPACITES MINIMALES**

N° 07 /2016

**La Direction des travaux publics de la wilaya de SAIDA lance par le
présent Avis un appel d'offres national : ACQUISITION DE
FOURNITURES POUR L'ENTRETIEN COUQUANT DES
ROUTES NATIONALES ET OUTILLAGES –Exercice -2016-**

ACQUISITION DES MOYENS DIVERS

**Tous les soumissionnaires (fabricants, Grossistes, Importateurs et
agents agréés, non-fabricants de matériaux mais dûment autorisés par
le fabricant ou le producteur de ces fournitures à livrer dans le pays)
qualifiés disposant des capacités financières, techniques, techniques
juridiques et réglementaires, conformes à la législation Algérienne. Pour
que leur offre soit admise, les soumissionnaires doivent apporter la
preuve qu'ils disposent des capacités et ressources humaines,
financières et matérielles nécessaires pour mener à bien l'exécution du
contrat. A cette fin, les offres seront accompagnées des pièces et
documents mis à:**

1. Le dossier de candidature : qui comporte ce qui suit :

- La déclaration de candidature dûment renseignée et visée par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité dûment renseignée et visée par le soumissionnaire.
- Les statuts pour les sociétés.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires, des candidats ou le cas échéant des sous-traitants:

a/ Capacités professionnelles

b/ Capacités financières : Moyens financiers justifiés par les bilans visés par les services fiscaux et les références bancaires.

c/ Capacités techniques : Moyens humains (attestations d'affiliation CNAS à l'appui pour les cadres).

Remarque : Conformément à l'article 69 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, Les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

2. Offre Technique : qui comporte ce qui suit

- La déclaration à souscrire dûment renseignée et visée par le soumissionnaire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du Décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté».

3. Offre Financière : qui comporte ce qui suit :

- Lettre de soumission dûment renseignée et visée par le soumissionnaire.
- Bordereau des prix unitaires paraphé et signé.
- Devis quantitatif et estimatif paraphé et signé.

Doivent être présentés conformément au cahier des charges et parvenir au :

SIEGE DE LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

– SERVICE DE L'ADMINISTRATION ET DES MOYENS –

CITE DES FRERES SEDDIK- SAIDA -

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n° , L'objet de l'appel d'offres ».

- La durée de préparation des offres est de vingt et un (21) jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.
- Le dépôt des offres s'effectuera le dernier jour du délai accordé pour la préparation des offres de (09) neuf heures jusqu'à 12heures (Midi) ; si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.
- L'ouverture des plis s'effectuera le dernier jour du dépôt des offres à (14) Quatorze heures en séance publique au siège de la direction des travaux publics de la wilaya de Saida.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.